

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

VISANT À REVALORISER LE MÉTIER DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE - (N° 1361)

## AMENDEMENT

N ° CL31

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 1ER A, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.